

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 4 décembre 2025, le député de Gouin, M. Gabriel Nadeau-Dubois, a déposé des questions au feuilleton concernant l'accord asymétrique entre le Canada et le Québec sur le Programme national d'alimentation scolaire.

À ce jour, le gouvernement du Québec a reçu 38,4 M\$ des 65 M\$ prévus à cette entente.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les sommes accordées s'élèvent à 30 M\$, dont 16 M\$ pour bonifier l'enveloppe destinée à l'aide alimentaire dans les centres de services scolaires et commissions scolaires, ainsi que 14 M\$ alloués dans le cadre d'un appel à projets destiné aux organismes communautaires. Par ailleurs, un montant additionnel de 14 M\$ a été confirmé afin d'assurer la poursuite des projets pour l'année scolaire 2026-2027, portant ainsi le total des sommes engagées à 44 M\$.

Les montants non attribués le seront selon des modalités qui seront précisées lors des prochains mois.

L'apport financier du gouvernement du Canada vient s'ajouter aux contributions déjà consenties par le gouvernement du Québec au Club des petits déjeuners et à La Cantine pour tous, lesquels bénéficient respectivement d'un soutien de 15 M\$ et 5,4 M\$ pour l'année en cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.

  
Sonia LeBel